

Résolution adoptée

Séance plénière du 25 mars 2026

Pour un modèle de société soutenable, durable et inclusive à l'horizon 2050

Déclaration du groupe CFDT

Face aux changements systémiques, ruptures et transformations, qu'ils soient environnementaux, politiques, démographiques, géographiques ou territoriaux, face aux renforcements des risques géopolitiques, comment construire un avenir bâti sur un modèle de société soutenable et inclusive ?

Cette résolution que nous examinons aujourd'hui questionne les conditions nécessaires à l'horizon 2050, pour permettre à chacun et chacune de vivre dignement de son travail dans une économie attractive, tout en garantissant un haut niveau de protection sociale et de solidarité effective et ce, dans le respect des limites planétaires et des enjeux climatiques.

Grâce à une méthode originale : ateliers de prospective, association des CESER et des CODEV, panel de citoyens, le CESE s'est attaché à identifier les défis auxquels la société française doit faire face. Citons-les : défi démographique lié au déclin du taux de fécondité et à un vieillissement de la population, défi climatique nécessitant une trajectoire climatique claire, défi industriel interrogeant notre modèle de société et enfin défi de la persistance des inégalités.

Les débats au sein de la commission ainsi que les différents apports ont mis en lumière la nécessité de repenser les politiques sociales, économiques et environnementales et sans doute d'imaginer des chemins nouveaux et de construire des solutions robustes avec toujours comme objectif de construire une société plus durable et plus juste.

Le texte proposé se veut un exercice de lucidité, il est aussi l'expression des grands principes qui doivent fonder l'action publique. Il affirme également notre volonté que le débat public se hisse à la hauteur de ces enjeux.

La CFDT a voté cette résolution.